

CUMEX FILES

« CumEx Files » : une enquête allemande, un scandale européen

« Le Monde », associé à dix-huit médias, dévoile une gigantesque affaire d'évasion fiscale dont sont victimes des Etats européens, pour un préjudice estimé à plus de 55 milliards d'euros.

Par Jérémie Baruch, Anne Michel et Maxime Vaudano

Publié le 18 octobre 2018 à 06h00, mis à jour le 18 octobre 2018 à 07h13 • Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Cinquante-cinq milliards d'euros ont été subtilisés, en l'espace de quinze ans, à plusieurs Etats de l'Union européenne (UE), dont l'Allemagne, le Danemark et la France, par des financiers opérant en bande organisée sur les marchés financiers.

Dans le cadre d'une nouvelle enquête internationale, conduite avec le média d'investigation allemand *Correctiv* et dix-sept autres rédactions dont *Die Zeit*, *Le Monde* révèle les dessous d'une affaire de fraude et d'évasion fiscale inédite, tant par sa forme que par son ampleur.

L'enquête s'appuie sur une fuite de documents judiciaires en Allemagne et des investigations sur le terrain. Ici, contrairement aux « Panama papers », pas de paradis fiscaux. L'escroquerie a profité de la souplesse qu'offrent les marchés et a été rendue possible par des échanges rapides et discrets d'actions de grandes entreprises cotées en Bourse.

● Un scandale venu d'Allemagne

Le scandale est venu d'Allemagne, où a été révélé, en 2015, un montage fiscal mis en place par une bande de traders, de banques et d'avocats pour frauder le fisc allemand : le but n'était pas seulement de réduire la charge de l'impôt, mais de le transformer en source de profits !

Exploitant une faille de la loi, ils se sont en effet échangés de gros volumes d'actions, au moment précis où le dividende était versé aux actionnaires, afin de brouiller l'identité des véritables bénéficiaires de ces titres. Ils ont ensuite réclamé à l'Etat le remboursement des taxes sur les dividendes, comme peuvent le faire légalement certains investisseurs étrangers grâce à des conventions fiscales favorables. Sauf que les dividendes n'avaient, en réalité, jamais été payés. Dans certains cas, ils ont même obtenu jusqu'à dix remboursements du même dividende.

Cette gigantesque fraude a coûté environ 10 milliards d'euros au contribuable allemand, ce qui en fait le plus grand scandale fiscal de l'histoire de l'Allemagne, voire de l'Europe. Le montage a été baptisé du drôle de nom de « CumEx ». Il a donné lieu à plusieurs enquêtes judiciaires outre-Rhin, auxquelles *Le Monde* et ses partenaires ont eu accès.

Enquête : [« CumEx Files » : l'histoire secrète du casse du siècle](#)

● Les banques complices

Pour que ce casse fiscal fonctionne, il a fallu une large coopération entre traders, courtiers, fonds, avocats et banques. L'enquête des « CumEx Files » révèle qu'au moins cinquante des plus grandes institutions financières de la planète y ont participé, à des degrés divers. Parmi elles, les grandes banques françaises : BNP Paribas, la Société générale et le Crédit agricole.

La collusion de tous ces intermédiaires financiers est telle que le directeur de l'administration fiscale allemande, Michael Sell, parle de « *crime organisé* ». Selon notre enquête, c'est en parfaite connaissance de cause que les établissements bancaires ont joué le jeu. Pour chaque étape, « *tout le monde savait exactement ce qu'il devait faire* », a assuré un témoin-clé aux enquêteurs allemands.

Lire : [« CumEx Files » : les banques françaises empêtrées dans le scandale des dividendes](#)

● Une fraude d'envergure européenne

Mais cette fraude ne s'est pas arrêtée aux frontières de l'Allemagne. Les médias partenaires des « CumEx Files » ont en effet découvert que ce schéma a été répliqué, sous des formes similaires, dans d'autres pays européens : au Danemark, en Belgique, en Autriche, en Suisse et en Norvège. Les traders-escrocs ont également ciblé, mais avec moins de succès, la France, les Pays-Bas et l'Espagne.

Surtout, notre enquête montre que la fraude liée au CumEx n'est que la face émergée d'un problème bien plus important, qui coûte, chaque année, des milliards d'euros aux Etats européens : l'arbitrage de dividendes.

Il s'agit d'une technique d'optimisation fiscale, à la limite de la légalité et méconnue du grand public, à laquelle s'adonnent de très nombreuses banques internationales. Elle consiste à monter des schémas compliqués pour éviter l'impôt sur les dividendes.

Lire : [« CumEx Files » : la coopération fiscale européenne, en chantier, a connu des ratés](#)

Au sein de l'UE, la France fait partie des principales victimes de l'arbitrage de dividendes. Cette forme d'évasion fiscale lui coûterait jusqu'à 3 milliards d'euros par an. L'activité a prospéré pendant des années et n'a, jusqu'ici, jamais été véritablement remise en question par l'administration fiscale. Mais Paris pourrait être tenté d'y mettre un coup d'arrêt, comme l'ont fait ses voisins britannique et allemand.

Le lexique des CumEx Files

Action (ou titre)

C'est le titre de propriété d'une entreprise. Une entreprise cotée en bourse a généralement des millions d'actions, détenues par des actionnaires différents.

Arbitrage de dividendes

Cette technique d'optimisation fiscale, pratiquée par la plupart des établissements financiers, permet de réduire la fiscalité des propriétaires étrangers d'actions cotées en Bourse. Elle consiste à transférer artificiellement, et provisoirement, la propriété des actions vers un pays à faible fiscalité au moment du versement du dividende, pour éviter de payer les taxes sur ce dividende. Le bénéfice fiscal ainsi réalisé est réparti entre le propriétaire de l'action et

l'établissement qui l'a aidé.

Jérémie Baruch, Anne Michel et Maxime Vaudano